

N°16

LE JOURNAL INTERNE DU CHU DE REIMS

AVRIL/MAI/JUIN 2019

CONNEXION



14

DOSSIER

LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES AU CHU

4

ACTUALITÉS

Les solutions
hydro-alcooliques

7

VU À LA TV

Un échographe
dernier cri

18

ZOOM SUR...

Les prélèvements
d'organes et de
tissus



www.chu-reims.fr



- 03** | ACTUALITÉS
 - > Les solutions hydro-alcooliques
 - > Maison de la santé
- 07** | VU À LA TV
 - > Un échographe dernier cri
- 09** | ÇA S'EST PASSÉ AU CHU
- 10** | QUALITÉ
 - > L'IFAQ
- 11** | USAGERS
 - > Bilan conférence DIP
- 12** | LA VIE AU CHU
 - > Le Fonds d'action du CHU de Reims
- 14** | DOSSIER
 - > Prise en charge des Urgences
- 18** | ZOOM SUR...
 - > Prélèvements et dons d'organe et de tissus
- 20** | STRATÉGIE
 - > Déploiement EASILY
 - > Le réseau cancérologie du Grand Est
- 22** | LES PROJETS DE NOS TALENTS
 - > Spectacle de fin d'année 2018 des agents
- 24** | TRAVAUX
- 26** | AGENDA

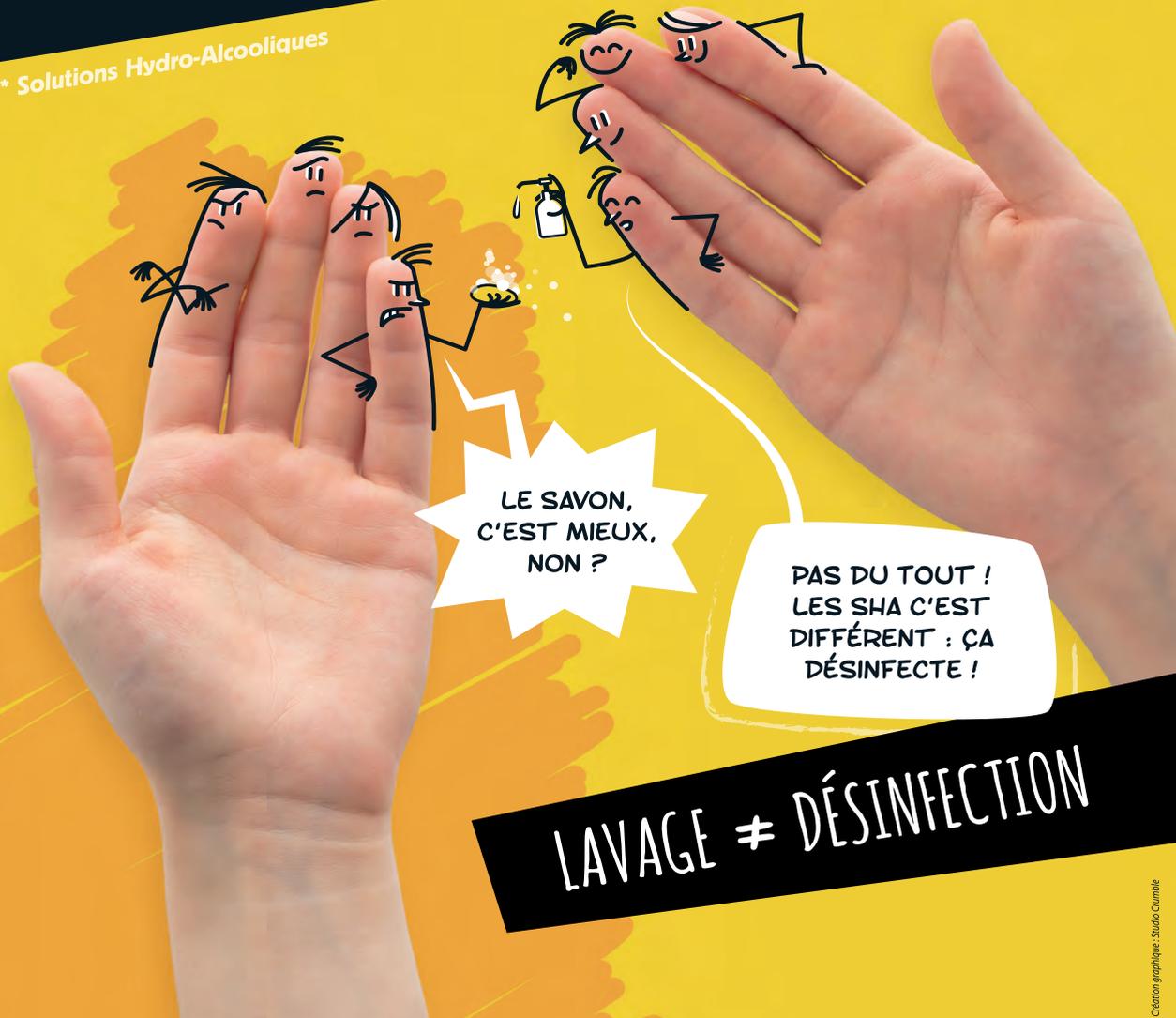
QUESTION N°1

LES SHA*, VRAIMENT EFFICACES ?

VOIR LE FILM !



* Solutions Hydro-Alcooliques



LE SAVON,
C'EST MIEUX,
NON ?

PAS DU TOUT !
LES SHA C'EST
DIFFÉRENT : ÇA
DÉSINFECTE !

LAVAGE ≠ DÉSINFECTION



// Vrai/Faux : les idées reçues des solutions hydro-alcooliques

Chaque année, les indicateurs du taux de consommation des solutions hydro-alcooliques à l'hôpital sont de plus en plus exigeants et les objectifs nationaux, pourtant bas par rapport à une hygiène de mains exemplaire, ne sont pas atteints. Les résultats du CHU de Reims sont bien en deçà de ce qui devrait être consommé pour une bonne prévention du risque infectieux chez les patients et les soignants.

Ce questionnaire vous propose de répondre par vrai ou faux à 5 idées reçues en rapport avec la désinformation actuelle sur les solutions hydro-alcooliques.

1. Les solutions hydro-alcooliques sont à l'origine d'une sécheresse cutanée

vrai faux

2. La friction à la solution hydro-alcoolique est plus efficace que le savon doux dans la plupart des situations de soins

vrai faux

3. Les bactéries sont de plus en plus résistantes aux solutions hydro-alcooliques

vrai faux

4. Les solutions hydro-alcooliques contiennent du triclosan, un perturbateur endocrinien

vrai faux

5. Il faut réaliser un lavage au savon doux toutes les 5 frictions hydro-alcooliques

vrai faux

Réponses

1. C'est faux, les SHA agressent bien moins que le savon et surtout des agents hydratants agissent en fin de friction.
2. C'est vrai, les SHA désinfectent contrairement au savon.
3. C'est faux et surtout les bactéries n'ont jamais été résistantes au SHA.
4. C'est faux, les SHA ne contiennent ni parabènes, ni bisphénols, ni triclosan, ni de triclocarban et sont bien plus réglementées que les cosmétiques et les produits d'entretien.
5. C'est faux, le lavage est maintenant réalisé selon le ressenti du soignant, quand l'accumulation des émulsifs contenus dans les SHA provoque une sensation de mains «collantes».

// Deux dermatologues du CHU se mobilisent pour les enfants de la Lune

Les dermatologues Anne et Florent Grange se mobilisent depuis des années pour aider les jeunes Népalais souffrant du xeroderma pigmentosum. Il s'agit d'une maladie communément appelée «maladie des enfants de la Lune» qui provoque des tumeurs cancéreuses en raison d'une hypersensibilité aux ultraviolets.

Ils se rendent ainsi régulièrement à Katmandou. En 2017, ils livrent un appareil qui permet de réaliser un diagnostic précoce, financé grâce au don de 2000 euros du Rotary Club Baden-Baden au Rotary Club de Reims. En 2018, le Rotary finance également l'achat de vêtement et de masques anti-UV donnés au Népal.





// Ouverture d'un plateau technique performant et innovant

Le lundi 29 avril dernier, l'hôpital Sébastopol du CHU de Reims a inauguré l'extension du plateau technique de réadaptation baptisé en l'honneur du professeur Jean-Claude Etienne. Cette extension a été réalisée dans le cadre du projet d'élargissement de l'offre de soins de suite et de réadaptation du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.

De par sa taille et son ampleur, il représente le plateau technique le plus performant et innovant dans la région. Il est composé de deux salles de rééducation, de différentes salles de consultations et d'un hôpital de jour dédié aux soins de suite et réadaptation à terme de 29 places.

Les 18 mois de travaux ont généré un montant total de 3,7 millions d'euros. Avec une surface de 1 690 m², ce bâtiment accueille les patients dans un espace spacieux et lumineux. Plusieurs équipements majeurs et innovants sont disponibles pour des soins précoces comme un tapis de marche, un appareil d'isocinétisme et un robot de marche.

Le CHU de Reims s'est également engagé à moderniser son offre de médecine physique et de réadaptation (MPR) intégrée aux différentes filières, en tenant compte de la prise en charge du patient dans l'intégralité de son parcours. De l'accueil des urgences, pour certaines pathologies comme les AVC ou les personnes accidentées de la route, la prise en charge se poursuit par la réanimation, la médecine et ou la chirurgie.

“ Nous devons adapter les programmes de soins de rééducation réadaptation afin de répondre au mieux aux besoins de santé de la population dans un projet de plateau technique modernisé ”

souligne le Pr François Boyer, chef du service de rééducation des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système neurologique.

// Ouverture de la salle « confort et relaxation » à la Résidence Roux

“ Nos résidents ont besoin de sortir de leur espace clos, ils doivent pouvoir bénéficier de soins et d’attentions particulières... ”

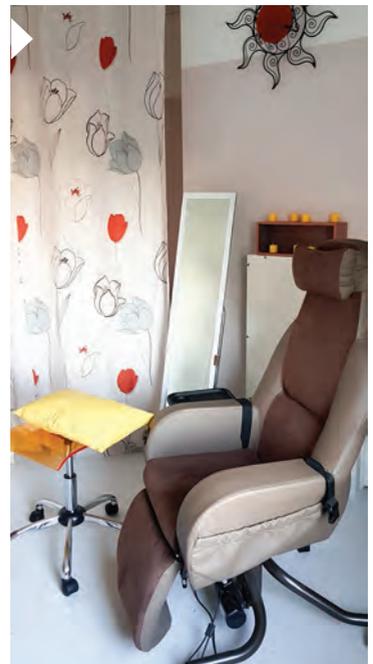
C’est de cette idée que prend racine le projet de la salle confort et bien être récemment mis en place à l’EHPAD de Roux.

Entièrement équipée grâce à la volonté et à l’engagement des soignants et des dons de pharmacies, les résidents sont accompagnés pour un moment de détente et de bien-être, autour de soins et de massages.

Située au rez de chaussée de la résidence Roux, face à la maisonnée 3, l’accès y est libre. Un carnet de rendez-vous permet de réserver l’espace à l’avance.

Dans le cadre d’une approche non médicamenteuse, cette salle est utilisée pour certains résidents présentant des troubles du comportement légers à modérés, avec angoisse et anxiété. La sérénité du lieu permet un apaisement des tensions et un moment privilégié d’accompagnement avec le soignant référent.

▶ Si vous êtes intéressé(e) par ce projet ou souhaitez obtenir plus d’informations, veuillez vous référer aux cadres de santé de la résidence Roux.



// La Maison de la santé

Suite au constat de l'augmentation du nombre de patients atteints de maladies chroniques, de cancer ou de pathologies cardio-vasculaires en France, le CHU de Reims, en partenariat avec l'ARS et AG2R la mondiale, a mis en place la Maison de la santé.

Spécialisée dans la prise en charge non médicale des personnes atteintes de maladies chroniques, de cancer ou de pathologies cardio-vasculaires, elle a pour objectif de rendre le patient acteur de sa prise en soin.

La Maison de la santé est un lieu d'écoute, d'information, de rencontre, où les patients, leurs aidants ou leurs proches peuvent participer à des activités leur permettant d'apprendre à mieux vivre avec leur maladie chronique et à améliorer leur qualité de vie.

Accès :

La Maison de la santé est située à l'entrée de l'hôpital Robert Debré, rue du Général Kœnig, face à la loge des gardiens. Elle ouvre ses portes au grand public.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h - 17 h 30

Mardi : 9 h - 13 h

Mercredi : 9 h - 12 h 30 - 13 h 30 - 17 h 30

Jeudi : fermé

Vendredi : 9 h - 12 h 30 - 13 h 30 - 17 h

Les activités proposées :

- Activités sportives
- Ateliers cuisine
- Ateliers socio-esthétique
- Sophrologie
- Méditation



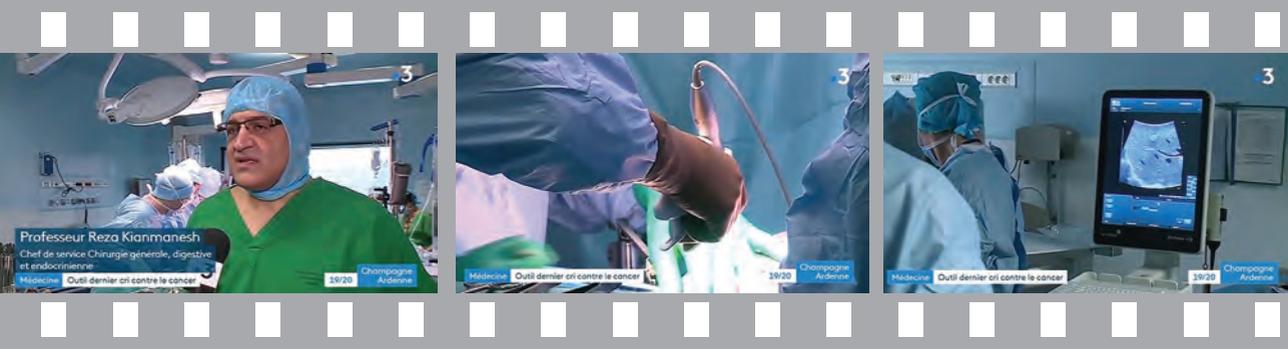
CONTACT

Pour toutes questions ou inscriptions, Madame Jager Henriette se tient à votre disposition.
Tél. : 03 26 83 27 03 ou
Mail : mds@chu-reims.fr



VU À LA TV

// Un échographe dernier cri pour le service de chirurgie digestive du CHU de Reims



Reportage diffusé sur
France 3 Champagne-Ardenne dans le 19/20

Vendredi 8 février 2019

Résumé :

Le service de chirurgie digestive du CHU de Reims s'est récemment doté d'un échographe doppler intra-opératoire dernière génération. Une innovation qui permet d'améliorer la qualité de prise en charge des métastases hépatiques.

Une généreuse donation de l'association Solidarité Ardennes Cancer d'une valeur de 50 000 euros.

ÇA S'EST PASSÉ AU CHU

Conférences des Réseaux Sociaux avec l'intervention de Yves Cottret



Stand de prévention et de dépistage pour la semaine du rein



Stand MonDossierPatient



Stand d'information à l'occasion de la journée du sommeil



Stand Mars Bleu sur le dépistage du cancer colorectal



Semaine des Talents organisée par la direction des Ressources Humaines



Journée de la vaccination avec les équipes du centre de vaccinations internationales et la médecine de santé au travail



Accueil des nouveaux recrutés par la direction des Ressources Humaines



Stand d'information sur la dénutrition organisée par le CLAN



Don du Lions Club et de l'association VMEH de casques de réalité virtuelle en pédiatrie



Des boules de poils à l'hôpital... et en pédiatrie avec la tournée des Mini Pattes & Cie !



// L'Incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ)

En France, comme dans de nombreux autres pays, les pouvoirs publics se penchent sur la question de la prise en compte de la qualité dans le financement des établissements de santé.

La qualité et la sécurité des soins étant inscrite dans la stratégie nationale de santé 2017-22 comme l'une des priorités, il a été décidé de généraliser l'incitation financière à l'amélioration

de la qualité à tous les établissements de santé à compter du 1^{er} janvier 2016. Ce dispositif a ensuite été élargi à tous les établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR) dès le 1^{er} janvier 2017.

L'objectif du dispositif est de rémunérer l'excellence et les efforts des établissements de santé sur le champ de la qualité et de la sécurité des soins.

DÉFINITION DU DISPOSITIF :

> C'est une dotation complémentaire basée sur la prise en compte de la qualité en fonction d'un classement des établissements et de leurs recettes.

> Les établissements doivent satisfaire aux critères liés à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, mesurés chaque année par établissement (certification, indicateurs de qualité, de sécurité des soins et de la satisfaction des patients...).

INDICATEURS MCO	MCO	SSR
Certification	X	X
Qualité de lettre de liaison de sortie	X	X
Qualité de lettre de liaison de sortie en UCA	X	
e-Satis MCO (enquête nationale de satisfaction des patients)	X	
e-Satis UCA	X	
Taux de séjour disposant de prescription informatisé	X	X
Prise en charge de la douleur	X	X
Indice de consommation de solution hydro-alcoolique	X	X
Taux Ambulatoire (médecine et chirurgie)	X	
Programme Personnalisé de Soins		X

MCO : Médecine de Chirurgie Obstétrique - SSR : Soins de Suite et de Réadaptation - UCA : Unité de Chirurgie Ambulatoire

> Le montant de la dotation totale versée aux établissements est en constante augmentation :

2016	2017	2018	2019	...	20xx
40 M €	50 M €	60 M €	200 M €		2 000 M €**

**dotation potentielle

Pour prétendre obtenir une dotation, il est nécessaire d'être parmi les établissements les plus performants de leurs catégories.

Afin d'en bénéficier, le CHU de Reims travaille à l'amélioration de ses indicateurs qualité.

// Bilan conférence DIP

Vous avez été 128 personnes à participer aux 16^{èmes} rencontres du comité droits et information du patient, le 24 janvier dernier avec comme thématique : **Le soin aux frontières de la loi ?**
Ces rencontres ont recueilli plus de 97 % de votre satisfaction et ont répondu à plus de 70 % de vos attentes !

Trois cas cliniques ont posé des difficultés aux équipes du CHU et ont été présentés :

1. « Un patient mineur refuse d'informer ses parents ».
2. « Les professionnels confrontés au conjoint légitime ou non légitime qui souhaite intervenir dans la prise en charge du patient ».
3. « Un patient atteint de troubles cognitifs qui ne bénéficie pas de protection juridique ».

Un psychiatre, un philosophe et une juriste spécialisée en droit et santé étaient présents afin de répondre à ces problématiques.



Pour en savoir plus : retrouver la présentation de ces cas cliniques ainsi que leur étude juridique sur intranet : **Accueil > Patients et associations de patients > Usagers > Droits et Information du Patient > Rencontres « Droits et Information du Patient »**

Rappelons que ces rencontres sont proposées aux professionnels du CHU, aux professionnels des établissements du GHT ainsi qu'aux membres des commissions des usagers (CDU) respectives. Notre établissement est heureux de convier également les bénévoles des associations du CHU liées par une convention.

// Association à l'honneur



AFD 51 (Association des Diabétiques de la Marne)

L'AFD 51 a pour missions de :

- Prévenir, informer le public des risques du diabète et de ses complications.
- Accompagner les personnes diabétiques et leurs proches en proposant un accueil personnalisé et/ou collectif.

- Défendre l'accès à des soins de qualité pour tous les patients et de lutter contre les discriminations liées à la maladie.
- Représenter les diabétiques auprès des instances.
- Apporter une aide juridique spécifique au diabète.
- Faciliter l'accès à des contrats d'assurances pour les diabétiques (emprunteur).
- Apporter une aide dans la prise en charge du patient au travers l'éducation thérapeutique du patient, en partenariat avec le corps médical.



CONTACT

Permanence au CHU à l'hôpital Robert Debré - Espace d'écoute et d'information :

Le deuxième jeudi et le quatrième mardi du mois

Mail : amd51@wanadoo.fr

Téléphone : 09 61 39 53 33

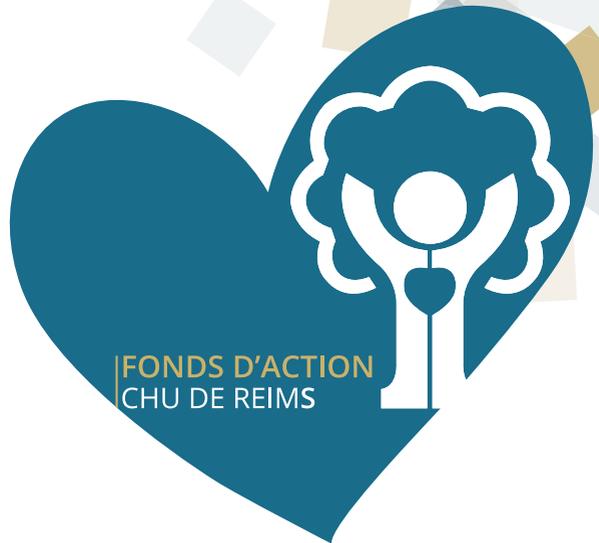
Site internet : afd51.federation française des diabetiques.org

Le Fonds d'action du CHU de Reims

Un nouveau logo !

Cette année, le Fonds d'action change son identité graphique pour affirmer sa personnalité.

Ce nouveau logo, symbolisant le don et conservant l'identité du CHU de Reims, saura se faire une place sur le territoire rémois et conquérir de nouveaux mécènes.



Depuis 2017, le Fonds d'action du CHU de Reims ne cesse de se développer. Avec plus de 412 000 € de dons récoltés en 2 ans, le Fonds d'action a permis le financement de 12 projets lancés par les différents services du CHU.

Le Fonds d'action axe sa collecte de dons sur 4 domaines :

- Favoriser l'innovation médicale
- Améliorer le confort et les espaces de vie
- Soutenir les projets de recherche
- Soutenir les initiatives culturelles

Projets 2019

Suite à l'appel lancé en avril dernier, 12 projets sur le thème innovation et équipements médicaux vont être proposés.

Ils seront étudiés par un jury composé de directeurs, médecins et cadres de santé du CHU de Reims.

Ce jury sélectionnera et priorisera les projets qui seront proposés aux mécènes pour ce début d'année.

 @fondsactionCHU

Un don pour faire la différence

// Soirée de bilan de pôle, un concept du pôle DUNE

Depuis 7 ans, le bureau du pôle DUNE organise une fois par an une réunion conviviale à laquelle sont invitées les équipes médicales et paramédicales des 5 services du pôle ainsi que la direction des soins et des partenaires du pôle (assistantes sociales du CHU, diététiciennes du CHU et médecine de santé du travail).

Cette réunion a pour objectif d'apporter des informations sur la gestion du pôle (aspects budgétaires, utilisation de l'intéressement...) et les activités médicales et paramédicales afin de renforcer les liens entre les diverses catégories professionnelles et le sentiment d'appartenance au pôle.

Chaque année, une catégorie professionnelle différente (brancardiers, infirmières spécialisées, diététiciennes, assistantes sociales...) est invitée à présenter son mode de fonctionnement, les spécificités de son activité et son articulation avec les autres catégories de personnel.

Des informations plus générales sont apportées par le cadre du pôle sur la gestion des ressources humaines, les formations en cours ou programmées pour les différents personnels et les projets paramédicaux en cours.

Enfin, chaque service présente une activité médicale innovante ou un projet en cours de développement (techniques chirurgicales ou médicales innovantes, développement de réseau, télémédecine...). La réunion donne lieu à des échanges animés après chaque présentation et se termine autour d'un buffet dînatoire.

Elle se déroule en fin d'après-midi de 17 h 30 à 20 h 30 pour permettre la participation d'un maximum de personnel.

La dernière réunion a eu lieu le jeudi 28 février 2019 où les points suivants ont été abordés :

- > Intervention du chef de pôle sur l'état budgétaire du pôle par spécialité et l'utilisation de la prime d'intéressement.
- > Intervention de la cadre supérieure de pôle sur le bilan du projet de soin et plus précisément sur la prise en charge du patient, la gestion des ressources humaines et le projet paramédical de recherche et innovation.
- > Mise à l'honneur d'un métier : infirmière d'endoscopie digestive.
- > Présentation par des praticiens des activités suivantes : Reims hypophyse, Dr Decoudier, service d'endocrinologie-nutrition, Pr Delemer, la technique de Mytrofanoff, Dr Hoquetis, service d'Urologie, Pr Larré, chirurgie pariétale, Dr Renard, service de chirurgie générale, digestive et endocrinienne, Pr Kianmanesh.

Cette soirée va de pair avec la politique du CHU à savoir améliorer toujours plus la prise en charge au bénéfice du patient.



// Nominations

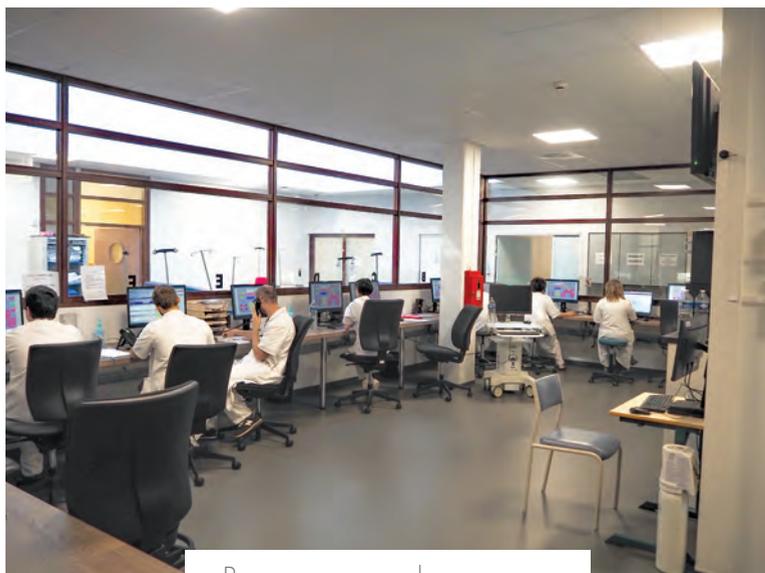


- Le docteur Aurore Devy Michel est nommée chef de pôle EHPAD – USLD pour une durée de quatre ans.
- Le professeur Alain Delmer, professeur des universités - praticien hospitalier, est reconduit dans ses fonctions de chef de pôle médecines pour une durée de quatre ans.

// Le CHU modernise la prise en charge des urgences adultes

Le CHU s'est engagé dans la modernisation de la prise en charge de ses patients au sein de son service d'accueil des urgences. La réorganisation des circuits a nécessité la réalisation d'aménagements architecturaux d'ampleur.

Pour réduire les délais d'attente tout en garantissant la qualité et la sécurité de la prise en charge, trois circuits de prise en charge des urgences ont été créés. **Le circuit court**, avec une filière et du personnel dédié, permet d'accélérer la prise en charge des patients dont l'état est jugé médicalement moins grave. Les situations complexes nécessitant des explorations complémentaires (examens de biologie, scanner, etc.) et/ou un avis spécialisé sont dirigées vers **le circuit long**. Les patients dont l'état médical est jugé précaire sont eux dirigés, dès leur arrivée, vers **une salle d'accueil des urgences vitales** pour une prise en charge immédiate.



Bureau commun des urgences



Formation en salle SAUV

ZOOM SUR LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES AU CHU DE REIMS

La filière SAUV : prise en charge immédiate des urgences vitales.

Au sein de son service d'accueil des urgences adultes, le CHU a dédié un espace spécifique à la prise en charge des urgences vitales qui comprend quatre boxes. Les patients dont l'état médical est jugé précaire sont dirigés, dès leur arrivée, vers la salle d'accueil des urgences vitales pour une prise en charge immédiate. Le placement sous monitoring et la surveillance continue systématique de ces patients dits instables permettent de renforcer la sécurité des prises en charge des urgences vitales.





Le Trauma Center : structuration de la filière de prise en charge des traumatisés graves

Les traumatismes sévères, suite à un accident de la route par exemple, sont l'une des premières causes de morbidité et mortalité du sujet jeune. La prise en charge pré-hospitalière des traumatisés sur le lieu de l'accident et leur orientation rapide vers un établissement de santé adapté, en capacité de réaliser le diagnostic et le traitement de l'ensemble des lésions suspectées, sont un facteur essentiel d'amélioration de la survie des patients et de la qualité des soins.

Partant de ce constat, l'ARS Grand Est a incité les établissements de santé de la région à organiser la filière de prise en charge de ces patients autour de centres dits « de niveau I ». Ils possèdent un plateau technique complet et peuvent traiter tout type de lésions traumatiques chez les adultes comme chez les enfants. Le CHU de Reims est l'un d'eux. L'établissement doit à la fois s'organiser en interne pour accueillir au mieux ces patients selon les recommandations de bonnes pratiques en vigueur et assurer, via notamment le SAMU - centre 15 de la Marne, un pré-triage de qualité et la meilleure orientation possible des traumatisés graves. L'accueil et le déchochage des traumatisés graves ont ainsi été réorganisés. Cette nouvelle organisation s'articule autour de **l'identification 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 d'un « trauma leader » et d'un lieu unique d'accueil et de déchochage des traumatisés graves** vers lequel convergent l'ensemble des acteurs mobilisés par le « trauma leader » (chirurgiens en particulier).



Des filières dédiées

D'autres prises en charge comme celles des accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou encore des infarctus du myocarde disposent également de leur filière dédiée.



Trauma Center

LE GESTIONNAIRE DE LITS, UN APPUI AU SERVICE DES URGENCES

le service d'accueil des urgences adultes du CHU



51 000 passages/an en 2018, soit une moyenne de 140/jour



+ 18 % d'activité en 7 ans



11 mois de travaux en maintenant la capacité d'accueil





En France, le don repose sur le consentement présumé depuis 1976. D'après la loi, nous sommes tous donneurs sauf si nous nous y sommes opposés de notre vivant en :

- > s'inscrivant sur le registre national des refus
- > faisant un écrit,
- > en ayant parlé à ses proches.

Les différents types de donneurs sont :

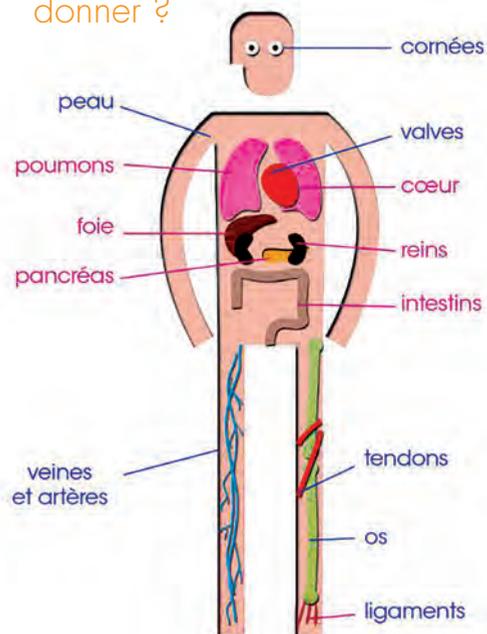
- > Le donneur en mort encéphalique,
- > Le donneur à cœur arrêté,
- > Le donneur vivant.

// Les prélèvements et les dons d'organes et de tissus

Depuis 2004, Le prélèvement et la greffe constituent un enjeu de santé publique majeur et une priorité nationale.

Cependant, les 6 000 transplantations d'organes réalisées en France chaque année ne suffisent pas. Le taux d'opposition national au don reste à 30%. Parmi les 25 000 patients sur liste d'attente de greffe, ce sont 600 d'entre eux qui décéderont faute de greffon.

- > Quels sont les organes et tissus que nous pouvons donner ?



- > La prise en charge d'un donneur en mort encéphalique :

La cause principale de la mort encéphalique est l'accident vasculaire cérébral. Dans certains cas, malgré un traitement optimal, les lésions cérébrales sont telles que le cerveau du patient est irrémédiablement détruit. La mort encéphalique, déclarée après un examen clinique et confirmée par un examen paraclinique, représente 1 % des décès intra-hospitalier.

Dans ce cas, les équipes de réanimation et de coordination hospitalière se tournent vers les proches du défunt pour connaître

son positionnement sur le don. S'il n'y a pas d'opposition, les organes sont maintenus artificiellement pendant quelques heures et la démarche se poursuit en lien avec l'agence de la biomédecine qui recherche les receveurs compatibles.

Une fois le prélèvement effectué au bloc opératoire, le corps du défunt est rendu aux proches pour organiser les obsèques selon leur volonté.

- > L'équipe

La coordination hospitalière pour le don d'organes et de tissus est une équipe d'astreinte 7j/7, 24H/24, qui travaille en collaboration avec les différents acteurs de la chaîne du don en intra-hospitalier et avec le réseau Champagne-Ardenne.

Le médecin référent coordonne l'activité générale sur le CHU et sur le territoire champ-ardennais, avec les professionnels de santé et l'agence de biomédecine.

Les quatre infirmières ont pour missions principales le recensement des donneurs, la prise en charge des dons, l'information et la formation des professionnels et du grand public. La coordination garantit le respect du défunt et de ses proches tout au long de la démarche.

La prise en charge d'un donneur fait intervenir plus de 100 professionnels de différents corps de métier.

Quelques chiffres de l'année 2018 au CHU de Reims

- > 200 patients en coma grave ont été suivis par la coordination
- > 65 accompagnements donneurs et proches
- > 19 dons d'organes
- > 61 receveurs d'organes
- > 100 receveurs de tissus
- > 50 greffes rénales
- > 120 greffes de cornées (dont 85 greffes endothéliales)



- > Stand d'informations
20 juin - HRD
10 h - 12 h
- > La journée nationale
22 juin
- > La journée internationale
17 octobre

Pour en savoir plus, des formations sont proposées au CHU :

- > Formation institutionnelle de sensibilisation .
- > Formation « Entretien avec les proches ».

www.dondorganes.fr

// Déploiement Easily

Easily est un dossier patient intégré conçu et développé par les hospices civils de Lyon. Mis en place en mai 2016, son déploiement arrive bientôt à terme dans les services du CHU et s'étend au sein des établissements du GHT.



Module 1

- > Accès simplifié au dossier patient par la dématérialisation du dossier clinique, l'agenda, la gestion des courriers et des comptes-rendus.



Module 2

- > Déploiement du dossier de soins dans toutes les unités du CHU.



Module 3

- > Transfert de la gestion des mises en lits et des mouvements de patient dans le dossier Easily.
- > Ouverture aux patients grâce au portail « MonDossierPatient ». Accessible sur le site internet du CHU et via une application mobile, il permet aux patients d'accéder de manière sécurisée à des informations relatives à leur prise en charge.



Les équipes de la DSIT poursuivent l'informatisation du dossier patient au CHU en finalisant le déploiement de la prescription et du circuit du médicament (75 % des services à ce jour) et par l'ajout de modules complémentaires (liste disponible sur intranet).

// Journée anniversaire des 10 ans de la Base de Reims

La seconde édition de la journée séminaire Base de Reims a eu lieu le jeudi 21 mars 2019 au CHU de Reims.

Cette journée a réuni près de cinquante participants, parmi lesquels des contrôleurs de gestion, des directeurs d'hôpitaux en charge contrôle de gestion mais aussi des directeurs des soins des établissements adhérents à la Base de Reims.

Les coordonnateurs de la Base de Reims ont rappelé au cours de la matinée l'origine, l'historique et l'actualité de cette base de données. Créée en 2009 à l'initiative de la conférence des Directeurs Généraux de CHU, elle a vocation à comparer les ratios de performance des différentes catégories de personnels (médicaux et paramédicaux) des CHU adhérents à la base de Reims (29 CHU) et ce pour chaque secteur de médecine chirurgie obstétrique.

Cette journée anniversaire a été précédée la veille d'un Comité de Pilotage au cours duquel des évolutions notables de la base ont été actées, notamment son ouverture à venir à plusieurs grands centres hospitaliers (dont le budget dépasse 100 millions d'euros), ainsi que

// Création du réseau de cancérologie du Grand Est

Le réseau de cancérologie Grand Est est la résultante de la fusion de trois réseaux existants en Alsace, en Champagne-Ardenne et en Lorraine. Il rassemble les professionnels au service des patients atteints de cancer et tient ses missions de l'institut national du cancer et de l'ARS Grand Est. Ce réseau a pour objectif principal d'identifier les outils nécessaires à la bonne prise en charge des malades.

Le Professeur Tan Dat Nguyen, cancérologue et généticien à l'institut Godinot a été élu président du réseau de cancérologie Grand Est, le 11 décembre 2018, en présence de Christophe Lannelongue, directeur de l'agence régionale de santé Grand Est.

Le réseau de cancérologie Grand Est regroupe des professionnels au service des patients atteints de cancer. Dans le cadre de la réforme territoriale des régions et sous la responsabilité de l'ARS, le réseau régional de cancérologie du Grand Est a été créé à partir de la fusion des trois réseaux existants en Alsace (CAROL), en Champagne-Ardenne (ONCOCHA) et en Lorraine (ONCOLOR). Il va coordonner 60 établissements de santé prenant en charge plus

de 25 000 nouveaux patients atteints de cancer par an dans le Grand Est.

Deux ans de travail ont été nécessaires pour établir les liens entre les équipes de professionnels des trois ante-régions et définir l'organisation du futur réseau. Diverses missions de santé publique lui sont attribuées par l'institut national du cancer dans le cadre du Plan cancer et par l'ARS Grand Est dans le cadre du projet régional de santé (PRS) 2018-2028 tout récemment lancé : coordination, bonnes pratiques de soins, information, formation, outils numériques et suivi des activités de soins.

Ce réseau se doit d'offrir, à tous les professionnels de santé hospitaliers ou libéraux, les outils nécessaires à la bonne prise en charge des malades et mise aussi sur l'accès aux innovations en santé qui sont nombreuses dans le domaine de la cancérologie.

Le réseau de cancérologie Grand Est est depuis le 1^{er} janvier 2019 l'interlocuteur unique de tous les professionnels de la cancérologie de notre région. Le siège administratif est à Nancy et ses deux antennes de proximité sont situées à Reims et à Strasbourg.



le lancement d'un groupe de travail pour élargir la Base au champ des soins de suite et de réadaptation.

L'objectif poursuivi avec ces évolutions est d'adapter la base aux besoins des décideurs hospitaliers, en phase avec l'actualité des établissements.

LES PROJETS DE NOS TALENTS



// Spectacle de fin d'année 2018

La fin d'année a été l'occasion de remettre à l'honneur le spectacle à destination de l'ensemble des enfants des professionnels du CHU.

L'évènement s'est déroulé les 15 et 16 décembre au centre des congrès de Reims où la représentation « Le Noël de Saperlipopette » par la compagnie Léz'arts vivants a ravi petits et grands.

De nombreux stands ont également permis aux participants de profiter d'un moment convivial et chaleureux : des ateliers de jeux de société en partenariat avec la Malle d'Appolline et les associations de jeux de Reims, de jeux vidéos encadré par DSinreims, de produits 3D avec Techmake, un atelier coloriage et une collation organisé par le service traiteur du CHU.

Un grand merci aux résidents des PASA et aux équipes du pôle EHPAD pour la réalisation des décorations de Noël et à l'ensemble des bénévoles pour votre investissement qui a rendu ce moment merveilleux aux yeux des enfants !

Le spectacle 2019 est actuellement en cours de préparation avec de nouvelles perspectives. Un appel à candidatures de bénévoles pour l'organisation du spectacle 2019 sera lancé à la rentrée.

Au plaisir de vous retrouver pour cette nouvelle édition !



// Travaux au CHU de Reims : nouveaux parking et aménagements extérieurs.

Dans le cadre de la construction du Nouvel Hôpital de Reims et suite au réaménagement des différents sites du CHU de Reims, la construction de nouveaux parkings est en cours.

4 zones principales de travaux sont à retenir :

> Institut Godinot :

Construction d'un nouveau parking de 130 places sur une parcelle de l'institut Godinot.



> Hôpital Robert Debré :

Aménagement d'un nouveau dépose minute.



ZOOM SUR :

Dépose minute des Urgences, accès par Maison Blanche, la voie d'accès usuelle au bâtiment des urgences est remis en service depuis le 15 mai 2019.

> Maison Blanche

Situé près du pôle dentaire, création d'un nouveau parking de 170 places.



> Maison Blanche

Situé à l'entrée de l'hôpital Maison Blanche, création d'un nouveau parking de 117 places.



AGENDA

28
MAI

Journée de l'asthme



Hall de l'Hôpital
Robert Debré
du CHU de Reims,
13 h 30 – 16 h 30

07
JUIN

Début de la tournée des
Flâneries Musicales en
pédiatrie



Hôpital Américain du CHU
de Reims,
Cf programme sur intranet

25
JUIN

Journée nationale
de la Macula



Service d'ophtalmologie de l'Hôpital
Robert Debré du CHU de Reims,
14 h – 17 h



A vos articles !
Envoyez-nous vos
suggestions
d'articles
ou d'agenda

à l'adresse communication@chu-reims.fr

Prochaine sortie de votre journal
pour le 3^{ème} trimestre de l'année 2019.



30^e

Concerts sur-mesure au **CHU** de Reims

par
Les Flâneries
Musicales
et
l'Opéra
de Reims

L'association Les Flâneries Musicales de Reims, sous la direction artistique de Jean-Philippe Collard, organise chaque année un festival de musique classique.

Pour la 30^{ème} édition du festival, qui se déroulera du 19 juin au 11 juillet, **l'Opéra de Reims et les Flâneries Musicales** proposent des ateliers musicaux à destination des enfants hospitalisés et des résidents des EHPAD du CHU de Reims.

Ces ateliers sont animés par des jeunes musiciens qui partageront avec les enfants et les adolescents des différents services du CHU de Reims un moment joyeux et convivial autour de leurs instruments et de leurs pratiques musicales.

Rendez-vous sur les sites pour découvrir les programmes :

Flâneries Musicales de Reims

www.flaneriesreims.com

Renseignements 03 26 36 78 00

Opéra de Reims

www.operadereims.com

Renseignements 03 26 50 03 92

Les ateliers se dérouleront les mardis 4, 11, 18 et 25 juin ainsi que que les mardis 2 et 9 juillet après-midi.

Après le festival, plusieurs ateliers seront mis en place les mardis 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2019.

Notre collaboration avec l'Opéra de Reims, déjà investi dans des projets de sensibilisation en milieu hospitalier, nous permet de mener des ateliers dans de nouveau milieu, comme les EPHAD et donc de toucher des publics vraiment éloignés de l'art.

Ce projet est soutenu par la Fondation du Crédit Agricole.





PHOTO
du MOIS

Bloc opératoire : intervention en chirurgie de reconstruction pédiatrique par le Pr François et son équipe.

www.chu-reims.fr

